

Article 21 du Règlement

● (1405)

Nous avons absolument besoin d'installations sûres et bien entretenues. La négligence du gouvernement menace la sécurité des pêcheurs et des navigateurs canadiens. Alors qu'il se porte au secours des banques et presse comme un citron les contribuables à revenu faible et moyen, il ne fait aucun cas des vrais besoins des Canadiens.

Dans ma circonscription, les pêcheurs de Lingan, South Bar, Glace Bay, the Barrachois Cove, Louisbourg, Main-à-Dieu, Gabarouse, L'Archevêque, Port Morien, et j'en passe, attendent patiemment qu'on leur accorde les crédits nécessaires à la réparation de leurs quais. J'exhorte le gouvernement et tous les députés à s'acquitter de leurs obligations et à débloquer les nouveaux crédits tant attendus pour l'entretien des ports et des quais d'un bout à l'autre du Canada.

* * *

L'ÉCONOMIE

LES RÉALISATIONS DU GOUVERNEMENT EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Ted Schellenberg (Nanaimo—Alberni): Monsieur le Président, la semaine dernière, alors que j'étais dans ma circonscription, j'ai finalement eu l'occasion de rencontrer une personne qui avait été interrogée par téléphone par une de ces agences de sondage. Elle m'a dit qu'on lui avait posé, en toute objectivité comme il se doit, à peu près la question suivante: «En dépit de tous les problèmes du gouvernement conservateur et de toutes ses erreurs, est-il vraiment possible que vous votiez conservateur aux prochaines élections?» Sa réponse est intéressante. Elle a dit qu'elle allait voter conservateur, bien entendu.

Elle a dit au sondeur que le taux de chômage sur l'île de Vancouver, qui s'élevait à 17 p. 100 il y a deux ans, avait baissé à 10 p. 100 sous un gouvernement progressiste conservateur. Elle lui a dit aussi que la part des contrats que le ministre fédéral des Approvisionnement et Services adjudgeait à la Colombie-Britannique avait doublé au cours des deux dernières années, passant de 16 p. 100 à plus de 30 p. 100. Puis elle a signalé au sondeur que les mises en chantier avaient augmenté de 50 p. 100 depuis les élections de 1984 et qu'il s'agissait d'une bonne nouvelle pour les travailleurs forestiers de Nanaimo—Alberni.

Enfin, elle a confié à son interlocuteur qu'elle avait vu plus de ministres du Cabinet fédéral sur l'île de Vancouver au cours des deux dernières années qu'au cours des 20 années précédentes parce que, de toute évidence, le gouvernement conservateur s'intéresse aux gens.

Cette dame est certainement très bien renseignée et elle prend la vie du bon côté. Pour elle, le verre était plus qu'à moitié plein et non pas à moitié vide comme voudraient nous le faire croire les médias. Je suis fier qu'elle soit au nombre de mes électrices et elle est fière d'avoir un gouvernement progressiste conservateur dynamique à Ottawa.

[Français]

LA RECHERCHE

L'OUVERTURE OFFICIELLE À MONT-JOLI DE L'INSTITUT MAURICE-LAMONTAGNE

M. Jean-Luc Joncas (Matapédia—Matane): Monsieur le Président, je voudrais signaler à la Chambre que vendredi dernier, le 12 juin, la circonscription de Matapédia-Matane que je représente a été témoin d'un événement qui s'inscrira dans l'histoire de ma région: il s'agit de l'ouverture officielle à Mont-Joli de l'Institut Maurice-Lamontagne, axé sur les sciences de la mer. A cette fête ont assisté mes honorables collègues des ministères des Pêches et Océans (M. Siddon) et des Approvisionnements et Services (M^{me} Vézina).

J'ai pu constater, monsieur le Président, toute la fierté et la joie qui imprégnaient le visage des gens, et je crois qu'ils avaient hautement raison de réagir ainsi puisque ce Centre de recherche est une réussite, ou mieux, un chef-d'oeuvre, devrais-je dire.

Il convient de signaler, monsieur le Président, que c'est grâce à une participation financière fédérale à 100 p. 100 pour un montant de plus de 50 millions de dollars qu'une telle réalisation a été rendue possible. Les retombées économiques de ce Centre de recherche viendront soulager cette plaie douloureuse que constitue le chômage dans ma région. Précisons également que nous avons là une preuve évidente de l'importance que notre gouvernement accorde au développement régional.

* * *

[Traduction]

LA COMMISSION NATIONALE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES

LE FAIBLE POURCENTAGE DE DÉTENU AUTOCHTONES QUI OBTIENNENT LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE EN ALBERTA

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Monsieur le Président, Ken Howland, un membre de la Commission des libérations conditionnelles, a révélé la semaine dernière les détails d'une étude démontrant qu'entre 1979 et 1985, la Commission avait accordé la libération conditionnelle complète à 43 p. 100 des non-autochtones qui l'avaient demandée, contre 20 p. 100 seulement des autochtones à cause du manque de surveillants de libération conditionnelle dans les régions rurales. Ce manque de services signifie que les détenus autochtones ont moins de la moitié des chances d'obtenir la libération conditionnelle que les non-autochtones.

Ce genre de discrimination explique dans une grande mesure pourquoi il y a une proportion beaucoup plus élevée d'autochtones que de non-autochtones dans le système carcéral. Cela contribue à expliquer le sentiment répandu chez de nombreux autochtones qu'ils ne sont pas égaux devant la loi. Cela devrait également nous faire comprendre à tous pourquoi les autochtones veulent que le Canada reconnaisse leur droit à l'autonomie politique assortie de moyens financiers suffisants pour leur permettre d'assurer des services convenables à leurs semblables.

Ce genre de discrimination institutionnelle doit disparaître. Elle ne disparaîtra que lorsque les autochtones obtiendront le droit de contrôler leur propre existence et les ressources pour le faire.